CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

DES DÉPENSES

FAITES PAR LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE

COUPPÉ (des Côtes-du-Nord), MATHIEU (de l'Oise), & LEHARDY (du Morbihan), durant leur mission dans le département de la Sarthe.

Imprimé par ordre de la Convention nationale.

Nommés le 26 novembre 1792 (vieux ſtyle), & partis immédiatement pour le département de la Sarthe, nous ſommes revenus le 26 décembre ſuivant.

Nous avons emmené un ſecrétaire & un homme de confiance. Pendant un mois qu'a duré notre miſſion, la preſque totalité des diſtricts a été viſitée par nous. Les adminiſtrateurs du département, dont le civiſme nous étoit connu,

nous ont accompagnés dans ces miſſions particulières. Nous n'avons impoſé ni reçu de taxes révolutionnaires.

Nous avions reçu, en partant.	6,000 liv.
Nous avons dépenſé.	4,756
Nous avons remis au bureau des mandats, ſuivant le reçu qui nous a été délivré en date du 4 janvier 1793. . .	1,244 liv.

Signé, MATHIEU, G. COUPPÉ.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôse, l'an III.